

# Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer



• Juin 2019

## Point sur la conjoncture PPAM - Bilan 1er semestre 2019

La campagne 2019 s'annonce, une nouvelle fois, marquée par des conditions climatiques atypiques, affectant la majorité de zones de production.

Toutefois les marchés restent soutenus et dynamiques, avec une demande toujours présente et portée de plus en plus par une jeune génération, tournée vers des produits labellisés issus d'un savoir-faire local.

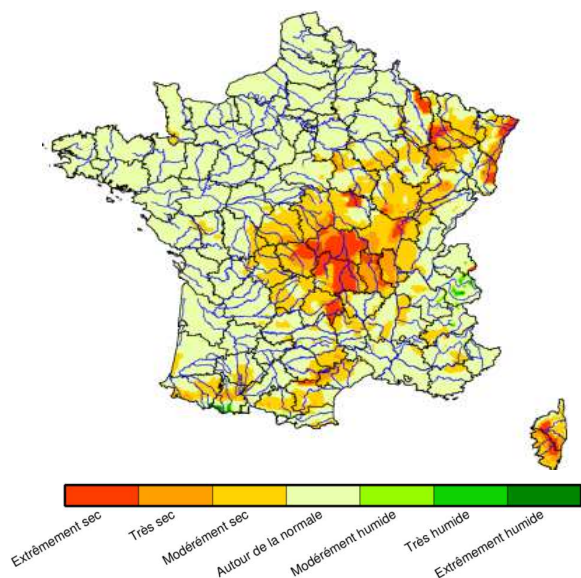
### Les conditions climatiques

#### Point sur la sécheresse

Depuis septembre 2018, le déficit pluviométrique est proche de 20 %. Les sols se sont asséchés sur un vaste quart nord-ouest excepté en Bretagne. La sécheresse des sols superficiels perdure sur le nord de l'Auvergne et le pourtour méditerranéen et s'est légèrement atténuée sur le nord-est du territoire.

Selon BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières), le niveau des nappes phréatiques est en baisse sur l'ensemble du pays tandis que la période de recharge va bientôt s'achever. Certaines régions comme la Bourgogne ou l'Auvergne-Rhône-Alpes présentent encore des niveaux peu favorables.

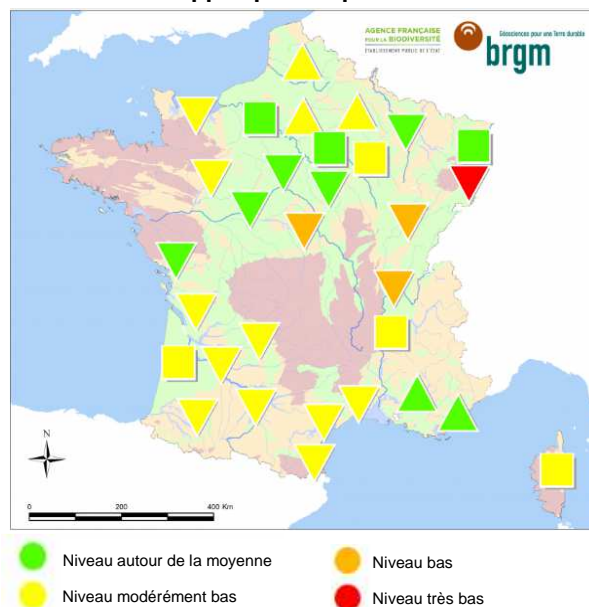
#### Indicateur sécheresse d'humidité des sols Février à avril 2019 (source : Météo France)



La situation ne tend pas à s'améliorer et les pluies récentes ne suffisent plus à recouvrir le déficit hydrologique. La végétation consomme l'eau avant qu'elle puisse accéder dans la nappe phréatique.

Face à cette situation, les professionnels ont alerté les pouvoirs publics sur la gravité de la sécheresse et les mesures à prendre avant que la situation ne s'aggrave. Dans le même temps : « Les assises de l'eau », tenues le 22 mars dernier, avaient pour objectif de trouver des solutions pour permettre à l'ensemble des territoires et des acteurs d'adapter leur gestion de l'eau à l'heure du changement climatique.

#### Situation des nappes phréatiques au 1<sup>er</sup> mai 2019

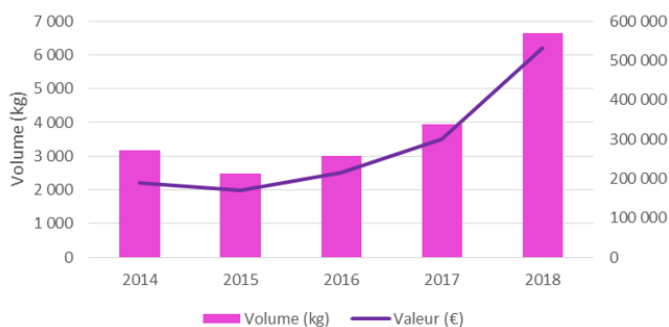


## Le marché des plantes aromatiques

Le marché des plantes aromatiques et plus globalement celui des épices connaît une pleine croissance, tant en conventionnel qu'en bio. Cette tendance est encore plus prononcée vers les signes officiels de qualité\*. De même, la demande des produits locaux continue de progresser de façon significative.

\* L'UE compte 3 signes de qualité qui sont des appellations d'origine et indications géographiques protégées (AOP et IGP) et la spécialité traditionnelle garantie (STG) qui met en valeur la composition ou le mode de production traditionnel d'un produit.

### Ventes d'herbes de Provence bio en GMS

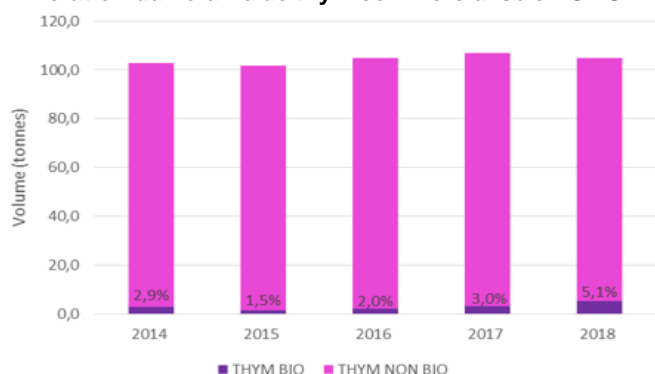


Source : IRI

L'obtention de l'IGP thym en février 2018 et l'intérêt croissant qu'il a suscité, a contribué à l'émergence de nouveaux marchés, imposant aux négociants de s'adapter rapidement par la mise en place de nouvelles stratégies commerciales.

Par répercussion, cette situation de croissance bénéficie à d'autres produits labellisés de la filière comme les herbes de Provence Label rouge, dont les volumes produits ont progressé de près de 33 % entre 2017 et 2018.

### Évolution du volume de thym commercialisé en GMS



Source : IRI

Afin de se positionner efficacement, les professionnels de la filière tendent à s'organiser au niveau national, en diversifiant les marchés ou en élargissant la gamme de produits proposés et, au niveau international, en mettant en place une stratégie de valorisation de la qualité des produits et du savoir-faire des professionnels français.

Toutefois, il est à noter que face à un contexte économique favorable, le marché des plantes aromatiques labellisées et bio devrait voir la valeur du prix de vente des variétés de qualité supérieure progresser. Cette valorisation profiterait à l'ensemble de la filière.

Malgré un dynamisme certain et une réelle demande de la part des consommateurs, la filière des plantes aromatiques doit aujourd'hui faire face à certains problèmes, comme les alcaloïdes pyrrolizidiniques et plus conjoncturellement, la situation perturbée de la grande distribution par le contexte social des derniers mois.

## Le marché des plantes médicinales

Porté par des consommateurs rajeunis pour ce type de produit, le marché des plantes médicinales reste dynamique. La demande s'oriente vers des produits naturels, labellisés ou issus de la filière bio.

Les conditions météorologiques qui ont touchées l'Europe de l'est en 2018 ont fortement perturbé le marché des plantes médicinales en matière de production et d'approvisionnement. Au niveau national, la région Auvergne a particulièrement été impactée.

De fait, la campagne 2019 débute sans report de stocks.

Les principaux pays européens fournisseurs, comme la Pologne ne sont plus en mesure de proposer certaines matières comme la valériane, le thym ou les racines. Le manque de marchandises encourage les acheteurs à anticiper leurs demandes, de plus en plus orientées vers le bio.

La pénurie de produit devient favorable au marché français devenant compétitif en termes de prix.

Conscients de l'évolution du marché, de plus en plus tourné vers les produits « made in France » et respectueux du commerce durable, certains négociants envisagent de relocaliser leurs productions sur le territoire national.

### Vers un nouveau marché du pétrole vert : le cannabis thérapeutique

L'actualité de ces derniers mois fait souvent référence au développement du cannabidiol. À l'instar de nombreux pays mondiaux dont 21 situés en Europe, la France est en voie d'autoriser l'utilisation du cannabis thérapeutique.

L'espèce de chanvre concerné est le « cannabis sativa », issu de variétés certifiées et inscrites au catalogue européen pour la production du chanvre textile. Son taux de THC est inférieur à 0,2 % et présente une teneur élevée en cannabidiol (CBD), molécule non psychoactive. Seules, les graines et les fibres de la plante peuvent être utilisées.

La France est leader européen avec 1 414 producteurs qui cultivent 16 400 hectares. L'UE enregistre 33 000 ha.

Les estimations de ce marché font l'objet de multiples analyses qui proposent des chiffres allant de plusieurs milliards d'euros à quelques centaines. De nombreux pays, entreprises ou territoires investissent dans cette production. Le marché européen serait celui qui connaîtrait la plus forte croissance au sein duquel la France présenterait un très grand potentiel et un marché prometteur. L'implantation d'une production en France est suspendue à l'approbation des autorités.

Véritable « cannabisbusiness » Outre Atlantique, de grands groupes Nord-Américains commencent à se positionner sur le marché et certains pays européens tels que l'Allemagne, la Suisse ou l'Espagne apparaissent déjà comme des concurrents redoutables.

Au-delà, de l'intérêt médical que l'usage de la CBD promet, l'impact économique de sa culture rend la filière prometteuse en termes d'emploi et de rémunération des producteurs. Selon un producteur français implanté aux USA « quand un hectare de blé rapporte 300 €, un hectare de chanvre CBD donne 2 000 € ». Cette perspective intéresse divers territoires en quête de développement comme le département de la Creuse par exemple.

De même, de nombreux laboratoires de la cosmétique américains proposent déjà des gammes de soins à base d'huile de chanvre aux propriétés anti-oxydantes et anti-inflammatoires. Selon le cabinet d'étude Euromonitor, dès que la position juridique française sera posée, il est à prévoir que de nombreux groupes européens et nationaux ne tarderont pas à les rejoindre.

Les secteurs de l'herboristerie et des compléments alimentaires pourraient aussi pénétrer le marché profitant des tendances actuelles de consommation orientées vers des produits alléguant des promesses santé aux propriétés relaxantes.

Avec un marché national estimé à 5 Md€, les filières françaises en devenir se disent prêtes à affronter les grands groupes internationaux déterminés à pénétrer le marché national.

### Le marché des huiles essentielles

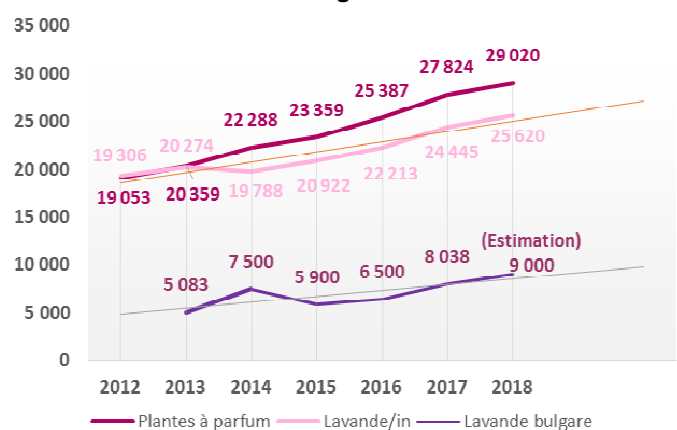
Globalement, les zones de cultures traditionnelles présentent des productions de lavande, lavandin, sauge ou encore d'hélichryse satisfaisantes. Le thym, à destination de l'huile essentielle, s'annonce de meilleure qualité qu'en 2018. A contrario, les chaleurs des premiers mois de l'année ont été dommageables pour le fenouil et la coriandre. Selon les professionnels, les pluies d'avril et mai ont vraisemblablement sauvé la saison. Ce qui n'avait pas été le cas en 2017 où de nombreuses plantations ont été arrachées.

Dans le cadre du changement climatique et pour pallier à ce type de problème, certains territoires notamment le plateau de Valensole envisage d'étendre leur périmètre d'irrigation. Selon les experts de la filière, cela devient aujourd'hui récurrent et l'accès à l'irrigation sera incontournable pour les années à venir.

Parallèlement, le dynamisme du marché incite de nombreux exploitants à se diversifier. Le paysage de production des PPAM voit apparaître de façon significative de nouvelles plantations, notamment sur le secteur sistronais, d'Oraison ou sur les plaines de Valence et de Montélimar.

Cette situation semble toucher tous les produits de la filière : la lavande et le lavandin qui se heurte à des pénuries de plants (Maillette, Diva), mais aussi le thym ou la mélisse, destinés à l'herboristerie ou à l'huile essentielle. Cet état est devenu quasi national et ne cesse, chaque campagne, de progresser.

### Évolution des surfaces de plantes à parfum, de lavande/lavandin en France et en Bulgarie



Source : PAC – MAFG (Bulgarie)



Le marché du lavandin continue d'être tendu : la campagne 2018 s'est achevée avec un faible report de stock.

Les prix fermes ont augmenté durant toute la campagne, notamment ceux de la variété Grosso.

Dans une perspective 2019, la demande restera soutenue mais vraisemblablement moins active que la campagne précédente (+ 5 % entre 2017 et 2018). Des surfaces de certaines variétés tendent à s'amenuiser comme l'Abrial (- 12 % entre 2017 et 2018) ou le Super, de par son prix élevé.

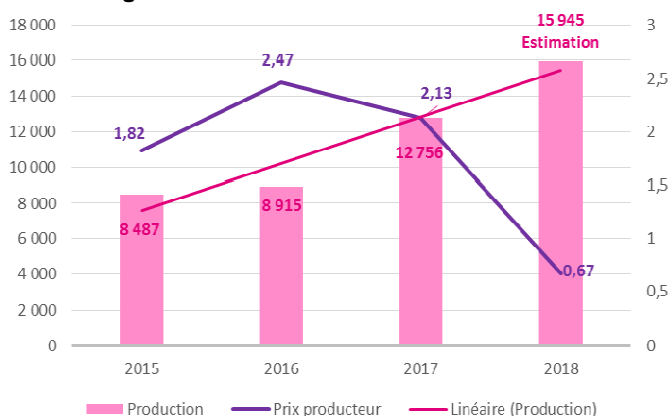
Les aléas climatiques subis durant la campagne 2018 par la Bulgarie ont bénéficié au marché de la lavande française dont les volumes, dans le même temps, progressaient de 17 %. Les prix à la vente semblent avoir suivi la même tendance perturbant quelque peu le marché. Cette augmentation favorisant, selon certains opérateurs, une rétention de marchandises, expliquerait qu'au terme de la campagne, la France comme la Bulgarie conserveraient vraisemblablement un report de stock.

Cependant, si en 2019, la Bulgarie réalise la récolte envisagée (+ de 600 t), il est à craindre, pour le marché français : une retombée des prix accompagnée d'une baisse d'activité.

Toutefois, en 2018, la presse nationale bulgare rapportait un effondrement du prix producteur des pétales de rose à 0,67 €/kg après une récolte record estimée à 25 % supérieure à celle de 2017.

La principale cause serait un important afflux de nouveaux producteurs aux motivations purement spéculatives et à la forte augmentation du nombre de plantations de rosiers avec des plants non certifiés.

#### Évolution de la production et du prix producteur des roses bulgares



Source : MAFG (Bulgarie) - Département agrostatistiques

Afin de remédier à toute surproduction future, le gouvernement a approuvé, en avril dernier, un projet de loi garantissant la qualité de l'huile essentielle de rose bulgare tout en réglementant sa fabrication et sa transformation. Les agriculteurs cultiveront des rosiers issus uniquement de plants certifiés.

Près de 99 % de l'huile essentielle de rose bulgare est exportée et est mondialement reconnue pour la haute qualité du produit.